

10ème TROPHEE SENIORS DU GOLF DE MOLIETS LES 24 et 25 juin 2021

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf ou si le joueur (joueuse) a fourni un certificat en 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Les joueuses et joueurs doivent avoir 50 ans ou plus la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est à dire nés le 23/06/1971 ou avant. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription..

II - FORME DE JEU TROPHEE

Simple Stroke-Play. 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le mercredi 23/06 à partir de 13h sur réservation des départs au golf de Moliets : (05 58 48 54 65).

- 1 Série Messieurs : (cat. 4 en 2019) index jusqu'à 15.4. (111 joueurs max)
- 1 Série Dames : (Cat. 4 en 2019) index jusqu'à 18.4. (33 joueuses max)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames. Seront réservées, 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : Pour le Trophée Seniors en cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en play off trou par trou. NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Tirage des départs : Premier jour : le tirage devrait se faire en respectant l'ordre de la liste officielle. Second jour : ordre inverse des résultats brut du 1er tour. Repères 3 (jaune) pour les messieurs et 5 (rouge) pour les dames. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité à 144 dont 33 dames, & 14 wild-cards.

III – ENGAGEMENTS

Liste des joueurs à publier au plus tard le 14 juin soit 10 jours avant le début de l'épreuve. Le champ de joueurs pouvant être complété après cette date. Le bulletin d'inscription sera sur le site du golf : golfmoliets.com

Inscription avant le dimanche 13 juin 2020 à minuit par écrit en retournant le bulletin accompagné du droit d'engagement:

Golf de Moliets, « Trophée Sénior »,

rue Mathieu Desbieys, 40660 Moliets

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 80 €
- Membres du golf : 30 €

Le bulletin d'inscription sera sur le site du golf : golfmoliets.com

IV - REMISE DES PRIX

Série Messieurs : 1er et 2ème Brut , Série Dames : 1ère et 2ème Brut

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

